

**DELIBERATION N° 8 / 2006 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR
L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'ETRANGER
Réunion du 30 novembre 2006**

Le conseil d'administration de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger s'est réuni le 30 novembre 2006 à 15h

Etaient présents :

M. Philippe ETIENNE, Mme Marie-Christine SARAGOSSE, M. Robert MOULIE, Mme Françoise LE BIHAN, M. Michel VANDEPOORTER, M. Gilles FAVRET, M. Philippe DECOUAIS, M. Erik LINQUIER, Mme Monique BEN GUIGA, M. Jean OURADOU, M. Jean-Pierre BAYLE, M. André FERRAND, M. François DENIS, M. Abdelouhab BOUKOURAYCH, M. Michel BOUDOUX, M. Didier PEREME, M. Roger FERRARI, M. Patrick SOLDAT, M. François TURLAN.

*En application de l'article 4 du décret n°2003-1288 du 23 décembre 2003, M. François PERRET, M. Roland DEBBASCH empêchés, ont donné procuration à Monsieur Philippe ETIENNE.
M. Hubert RENIE, empêché, a donné procuration à M. Robert MOULIE.*

Voix consultatives : Mme Maryse BOSSIÈRE, M. Didier COULOMBEL, M. Jean SARREO.

POINT N° 8 : subventions pour les établissements hors réseau.

Le conseil d'administration autorise la directrice de l'Agence à verser des subventions aux établissements homologués suivants :

-institut St Dominique à Rome (Italie), 50 000€,
VOTE POUR : 15 CONTRE : 0

ABST : 6

-école française de Natal (Brésil), 16 000€,
VOTE POUR : 17 CONTRE : 3

ABST : 1

-écoles de Tananarive et Mananjary (Madagascar), 6500
VOTE POUR : 18 CONTRE : 0

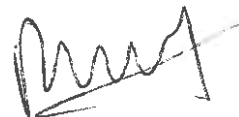
ABST : 3

Pour exécution,
La Directrice



Maryse BOSSIÈRE

Le Président



Philippe ETIENNE

Destinataires

Monsieur le ministre des affaires étrangères,
Madame la ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie
Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
Monsieur le ministre délégué au Budget et à la réforme de l'Etat